

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION D INFORMATION ET D ÉCHANGES 2025

Le 20 mars 2025 à 10 h 30, les adhérents du Club Santé Senior MGEN 19, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint Cernin de Larche.

Danielle Simbille, responsable activités du club, prend la parole .

« Bonjour à toutes et tous, merci d'être venus nombreux.

Nous avons une pensée amicale pour celles et ceux absents pour raisons médicales :

Odette JANVIER pense très fort à vous, hospitalisée en Décembre, elle est en convalescence.

Alice FLEUREAU depuis plusieurs mois gros problèmes pour marcher, hospitalisée en Février une jambe coupée suivie d'un AVC.

Cécile FAURE, hospitalisée suite à une chute, actuellement en maison de repos.

Sont absents excusés : Jacqueline et Gaston DEBOUT, Monique DER APELIAN, Christine LEBRUN, Danielle MAUGEIN, Jeanine ROVET, Fernanda MARQUES.

Nous ont quitté depuis la réunion de Mai 2024 : Hélène TREINSOUTROT, Claire DEVOUGE, fille de notre adhérente Paulette, Alain SEIGNOLLES, Simone BROUSTAL, Janine DUCOS, Pierrette AIRES et Françoise CHASTANG.

En leur mémoire nous allons observer une minute de silence.

Nordine KHABEZ, président de la MGEN 19 présente Dominique CASTAN, directeur de la MGEN 19, 23, 87 et 86 jusqu'à Poitiers. Il est le successeur de Nathalie PHILIPON et Jean-Louis JAYAT.

Ce dernier est venu nous expliquer la réforme de la mutuelle Protection Sociale Complémentaire des fonctionnaires (PSC).

Le ticket modérateur est pris en charge par les mutuelles, organismes complémentaires de la Sécurité Sociale.

En 2022, un accord interministériel débouche sur un décret :

C'est **la transformation radicale des complémentaires** ; il y a une légitimité politique et syndicale : 7 syndicats de la fonction publique d'état entre autre, ont signé l'accord qui est **unanime**.

En 2016, l'État a imposé l'obligation de prendre une mutuelle complémentaire dont 50 % sont pris en charge par l'État.. C'est la généralisation de la complémentaire sociale.

Conséquence pour la MGEN : Une transformation radicale. Il faut réduire drastiquement les coûts.

La MGEN mutualise les risques dans une population la plus large possible. Or, il existe une segmentation des populations : Actifs / Retraités. Il y avait des liens entre ces deux populations ; la cotisation pour les enfants était gratuite.

Des contrats de groupe sont obligatoires pour les Actifs. Les Retraités sont à part.

Depuis longtemps, l'adhésion individuelle était facultative pour les Actifs → PSC de groupe obligatoire.

La couverture santé et prévoyance :

- pendant 3 mois : 100 % du traitement

- 4ème mois : 50 % du traitement et la MGEN participe pour compléter le traitement.

- perte de revenus si décès → couverture santé et prévoyance : ce risque coûte très cher

Le contrat groupe santé est obligatoire.

Le contrat groupe prévoyance est facultatif. Il existe une inquiétude pour ce 2ème groupe qui est facultatif (obligatoire dans le temps).

Des millions d'adhérents → quelques clients : les ministères.

L'outil informatique s'adresse aux adhérents, aux ministères et à la mutuelle.

Il existe 2 cartes : 1 carte vitale et 1 carte de tiers-payant.

L'Assemblée Générale de la MGEN déterminait les cotisations et les prestations : c'est fini.
Ce sont les employeurs et les syndicats qui détermineront les cotisations et les prestations.

Avant la MGEN offrait une relation de long terme avec ses adhérents.

Maintenant, il y aura un appel d'offres tous les six ans. Il faudra adapter la structure pour gagner les appels d'offres.

C'est un progrès social pour les agents de la fonction publique car l'employeur va participer à hauteur de 50 % à la cotisation d'équilibre.

On va permettre aux jeunes d'avoir une participation de la mutuelle MGEN : 7 € / mois.

La participation sera différente selon le salaire.

L'accord prévoit une couverture de base de qualité en santé ± prévoyance facultative.

Il y a 1 300 000 actifs.

La MGEN a répondu à plusieurs appels d'offres avec un cahier des charges précis

La MGEN a ainsi gagné : l'Éducation Nationale, la Recherche et l'Enseignement supérieur.

Les affaires sociales et la Santé

La Culture

Mais la MGEN a aussi perdu des ministères : Environnement et territoires, c'est un assureur qui a remporté le marché.
La Justice, remportée par AXA.

Espoir pour la MGEN : 30 % → affiliation par internet

70 % → par téléphone, conseiller de la prévoyance facultative. Nous craignons que les agents laissent tomber la prévoyance.

Et pour les Retraités : pas d'urgence, on a le temps. C'est l'organisme de retraite qui va nous informer → on aura 1 an pour prendre une décision.

Un contrat collectif Santé mais la décision nous appartient ce qui a pour conséquences : la perte du capital décès = 3000 € et de la rente (120 € / mois) pour la dépendance.

Convention obsèques

Convention dépendances

Les intérêts de la mutuelle sont différents des intérêts des retraités. D'où un enjeu pour la MGEN : elle a intérêt que les Retraités les plus aisés prennent la Santé et la Prévoyance.

Les enjeux sont les suivants : être très bien pour la qualité de service et remporter d'autres appels d'offres.

La MGEN loue l'activité du centre de Sainte-Feyre à un autre prestataire.

Danielle SIMBILLE reprend la parole.

« Elle présente les membres du bureau :

Jean CHARPENTIER, président-adjoint

Floréal ANDRES, coordonnateur financier

Josy COURTEIX, coordinatrice – adjointe

Jacques QUINTANE, secrétaire

Chantal TRIGNOL, secrétaire-adjointe, aujourd'hui secrétaire de séance

Danielle MAUGEIN référente voyages groupes Arts et Vie

Sylvie MERCIER qui se prépare pour me remplacer . »

Jacky QUINTANE présente les locaux et le mobilier. Annette demande des tables plus petites.

Jacky présente le site et son adresse : clubretraitesmgen19.fr

les activités

la fiche d'inscription qui permet de réaliser une carte de membre

droit à l'image : remplir la case oui ou non sur la fiche d'inscription.

Allez sur le site !

Bilan des activités

Jacky présentent les activités de l'année

BIBLIOTHEQUE : Annette Reibold

Nous avons acheté des livres. On peut emprunter des livres pendant un mois. Annette est présente le jeudi quand il y a une conférence. La bibliothèque est ouverte dès qu'une personne est présente dans le local.

CONFÉRENCES : Nelly Charpentier

Le 15 Janvier 2025, avec Edmond Goursat « L'Ethiopie les hautes terres d'Abyssinie »

Le 30 Janvier 2025, avec Nelly Charpentier « L'Ouest Américain de Los Angelès à San Francisco »

Le 13 Février 2025 avec Bernadette VAYSSE « le compagnonnage »

ANIMATIONS MUSICALES : Cécile Faure

Cette activité ne s'appelle plus « danses » car il fallait prendre une assurance.

Cécile gère les danses folkloriques et Nicole, les danses modernes.

GENEALOGIE : Maryse

Maryse est à la disposition des personnes intéressées. Il faut téléphoner ou prendre rendez-vous au local.

INFORMATIQUE : Jacky Quintane

Actuellement, il y a 25 inscrits. Activités à développer : transformer des cassettes VHS en fichiers informatiques ou CD/DVD. Transformer des diapositives en photos numériques. Transformer des films super 8 en mp4 et DVD.

JEUX : Françoise Peyraud (tarot), Aline Izidi, Marie Marsaleix et Andrée Vergne (jeux de société)

L'atelier « tarot » a lieu tous les mercredis après-midi à partir de 14h 15.

Les nouveaux jeux ont lieu le 2ème jeudi du mois depuis janvier.

LANGUES (anglais) : Béatrice Lusteaud

10 à 12 personnes fréquentent cet atelier. Il s'agit surtout de conversation.

LECTURE ET LECTURE A HAUTE VOIX : Jeanine Rovet absente excusée Germaine

Orlianges présente le compte rendu de ces activités

Cette activité a lieu dans la petite salle parfois trop petite ! Vous pouvez lire le résumé sur Ag 25 .

Lecture à haute voix : 31 mars : thème : couleurs

26 mai : rêver

22 juin thème à définir

Bien sûr, on peut choisir 1 seule des deux activités.

ACTIVITÉS PÉDESTRES : Danielle Simbille

Calendrier et lieux à voir sur la page du site. Une vingtaine de participants

Depuis Janvier : balade – promenade RDV au parking des 3 provinces. Une dizaine de participants

VOYAGES :

A la journée

15 mai 2024 avec Evelyne Pagnaud Journée dans le Gaillacois. Visite caves de Labastide de Lévis, Eglise de Carla à Castelnau-de-Lévis

03 Octobre 2024 avec Josy et Pierre Courteix « Le train légendaire Gentiane Express et visite de Riom-es-montagnes »

Grands voyages :

Du 27 Mai au 05 Juin 2024 avec Annette Reibold en Albanie : voir le film sur le site.

Projets 2025

Voyage au coeur de l'Arménie du 08 au 16 Juin 2025 avec Annette Reibold : annulé car pas assez d'inscrits.

7 mai 2025 avec Evelyne Pagnaud : escapade en Périgord les Milandes, la Dordogne. Pour réservation verser 30 € pour le 15 avril

MANIFESTATIONS DIVERSES :

Pour terminer la saison, le 27 Juin 2024 journée plein air à Marcillac-la-Croisille : 1 cinquantaine de participants

Le 19 décembre 2024 : goûter de Noël

Le 23 Janvier 2025 : galette des rois

Projet : Danielle annonce que le repas de fin d'activités aura lieu le 27 juin Brasserie le Marymax à Lamongerie Plan d'eau Masseret.

Danielle Simbille remercie J. Quintane pour la présentation en vidéo et tous les responsables des différentes activités.

Vote du bilan des activités : adopté à l'unanimité

Bilan financier : Floréal ANDRES

Fin 2024, le solde du compte courant était de 2422,31 €.

Nous avons eu de grosses dépenses : mobilier (tables) et matériel du local.

Nombre d'adhérents : 2023 : 173

2024 : 175

2025 : 167 au 18 mars

Il faudrait essayer de respecter la date du 31 janvier pour s'inscrire et cotiser au club.
Des cartes d'adhérent seront distribuées (preuve de cotisation).
La salle peut contenir 50 personnes maximum sinon nous ne sommes plus assurés.

Vote du bilan financier : il est adopté à l'unanimité.

N'oubliez pas de voter pour la MGEN !

La secrétaire-adjointe
Chantal Trignol

Le secrétaire
Jacky Quintane

La responsable
Danielle Simbille

A handwritten signature in black ink, reading "C. Trignol". The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal line.